



Mairie de Biriatoù
Biriatuko Herriko Etxea

COMMUNE DE BIRIATOU
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 JANVIER 2025

Date de convocation : 13/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 5

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Solange DEMARCQ-EGUIGUREN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick PENA

PRESENTS : M. PENA Patrick, Mme CORNU Odile, Mme ZOLEZZI Ainhoa, adjoints ; M. APRENDISTEGUY Franck, M. BOUCHON Raynald, délégués ; Mme ALZA Sabrina, Mme HUARTE Anne-Marie, M. LECUONA Inaki, Mme HAUSSEGUY Emmanuelle.

ABSENTS ET ABSENTS REPRESENTES PAR UN POUVOIR : M. SORHUET Vincent donne pouvoir à Mme HUARTE Anne-Marie, M. HARAMBOURE Jean-Christophe, M. HIRIART Michel, Mme FERNANDEZ Zara, M. ZOLEZZI Jean-Pierre.

Objet N° 1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 décembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 2024 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 décembre 2024.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Solange DEMARCQ-EGUIGUREN